

REVENDICATIONS DU 22 MARS 2012

X70

1. La ligne X70 va s'arrêter en Juin 2012. Où sera remplacé le personnel ?

REPONSE DIRECTION :

Les personnes seront remises sur leur poste d'origine.

W212

2. Lors d'un exercice d'incendie sur la ligne, une personne asthmatique a rencontré des difficultés respiratoires dues aux fumigènes utilisés. La personne ne l'a pas signalé de suite (ni à ses responsables, ni à l'infirmerie), elle s'est rendue chez son médecin traitant en pleine crise. Elle a eu un arrêt maladie de 3 jours alors qu'il s'agit d'un accident du travail non déclaré dans les délais. Comment peut-on faire une déclaration d'A.T. rétroactive ?

REPONSE DIRECTION :

La direction dit que si le service STG informe le personnel cela n'a pas le même impact et dit aussi que les fumigènes utilisés ne sont pas nocifs.

Lors du prochain exercice le problème d'allergie de cette personne sera pris en compte.

PTC

3. Y aura-t-il une équipe du week-end lors du démarrage prochain de la ligne PTC HV, et si oui, combien de personnes seront concernées ?

REPONSE DIRECTION :

Il n'y a pas de besoin client donc aucune équipe de week-end ne sera mise en place.

GENERALITES

4. Une fois inscrit pour l'obtention de la médaille du travail après 20 ans de travail, ne peut-on pas obtenir automatiquement celles des 30 ans et 35 ans sans faire de nouvelles démarches, comme cela se pratique dans de nombreuses entreprises ?

REPONSE DIRECTION :

La direction dit que c'est au salarié de faire la demande pour l'obtention de sa médaille du travail.

5. Les congés maternité sont-ils pris en compte dans le calcul de l'ancienneté pour l'obtention des médailles du travail ?

REPONSE DIRECTION :

La direction confirme que cela sera pris en compte.

6. Comment sont calculés les R.T.T. pour le personnel en journée à mi-temps en invalidité 1ère catégorie ?

REPONSE DIRECTION :

Les personnes de cette catégorie pourront prendre 9 jours de R.T.T.